

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 707-109 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de modifier les dispositions relatives au nombre de cases de stationnement

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 7 mai 2018.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Marguerite-D'Youville soit le 9 mai 2018.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement précité au bureau du soussigné sis au 175, rue Sainte-Anne, Varennes, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 16 mai 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA